



TransformAr

**QUEL FINANCEMENT POUR
L'ADAPTATION DU TOURISME
ET DE L'AGRICULTURE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
EN GUADELOUPE ?**

**RAPPORT D'ATELIERS,
D'ENTRETIENS BILATÉRAUX ET
DE COMITÉ TECHNIQUE**

JUIN 2023



This project has received funding from the European Union's Horizon H2020 innovation action programme under grant agreement 101036683.

Le présent document s'inscrit dans le cadre du projet H2020 TransformAr, et plus particulièrement du WP3 / T3.2 "Development of a shared vision and socio-economic pathways of a climate resilient future, with KPIs".

REMERCIEMENTS

L'ADEME remercie l'ensemble des acteurs publics et privés qui ont contribué à l'atelier thématique du vendredi 21 avril 2023 à l'hôtel Le Salako (Le Gosier) et aux différents entretiens réalisés du 17 au 28 avril 2023.

L'ADEME remercie également ACTERRA pour l'appui à l'organisation et au pilotage de ces différentes rencontres.

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

COORDINATION TECHNIQUE

Marie-Edith VINCENNES

Cheffe de projet Transformar, ADEME

Mampionona RAKOTONIRINA

Consultante Risques Climat & Résilience, ACTERRA

Stéphane SIMONET

Directeur, ACTERRA

Thomas BEUCORAL

Stagiaire, ACTERRA

COORDINATION DE L'ÉDITION

Marine MARIE-CHARLOTTE

Ingénieure, ADEME

INTRODUCTION

TransformAr¹ est un projet de recherche financé par le **programme H2020** de la Commission Européenne jusqu'en 2025. Il a pour objectif d'accroître la résilience des communautés en développant et en testant 21 solutions d'adaptation au changement climatique dans 6 territoires d'expérimentation : Guadeloupe (France), Galice (Espagne), West Country (Royaume-Uni), Sardaigne (Italie), Lappeenranta (Finlande) et Athènes (Grèce). Ce projet est porté par 22 partenaires issus de 11 pays européens, dont l'ADEME Guadeloupe.

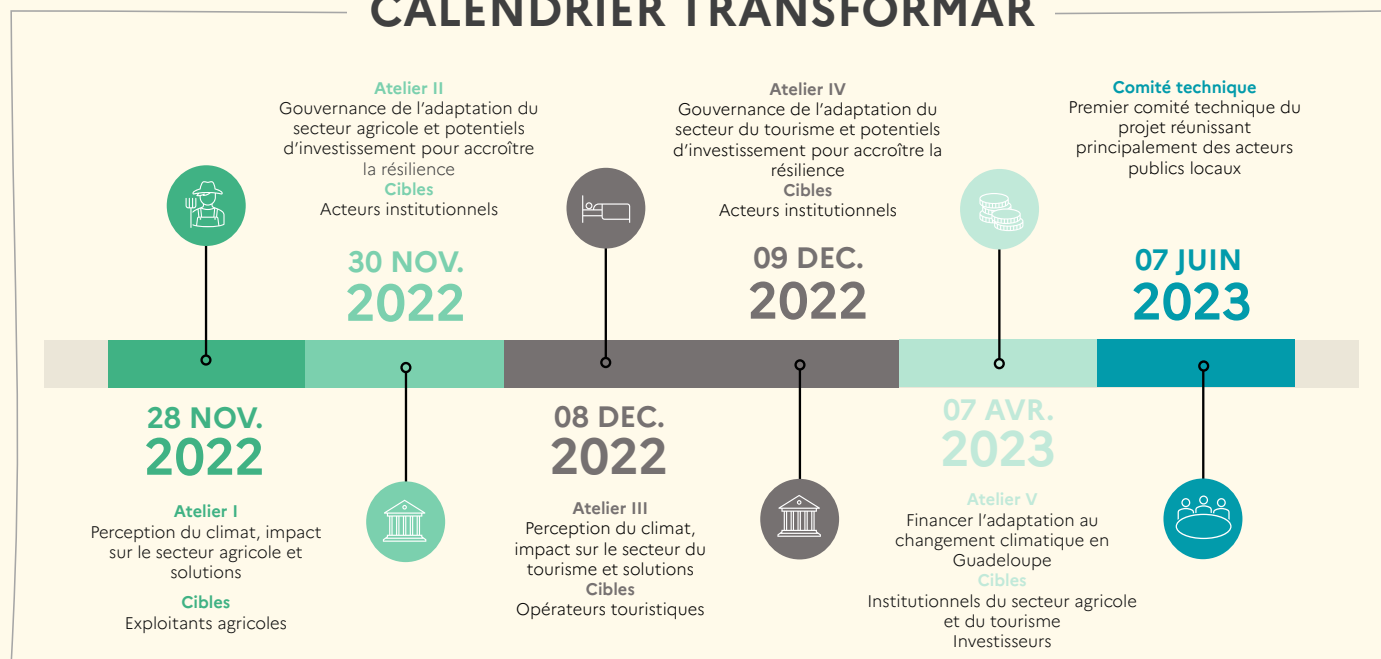
Les impacts du changement climatique en Guadeloupe sont importants. On voit se développer sur l'archipel des initiatives d'adaptation de différents types : des

pratiques agricoles climato-intelligentes aux outils digitaux, en passant par la planification territoriale. Ces initiatives sont souvent financées par des lignes budgétaires éphémères et insuffisantes, en décalage avec les besoins actuels du territoire.

L'ADEME Guadeloupe, appuyé par le bureau d'études ACTERRA, travaille sur la réalisation d'une étude de faisabilité et la mise en place d'un **Fonds Local d'Adaptation pour la Guadeloupe (FLAG)**. L'étude de faisabilité sera livrée en septembre 2023 avant l'amorce d'une phase de test. Dans ce cadre, **5 ateliers et une série d'entretiens ont été organisés sur le territoire.**

¹ Voir : <https://transformar.eu/>

CALENDRIER TRANSFORMAR



Le présent document restitue les résultats de l'atelier du vendredi 21 avril 2023 sur la finance de l'adaptation des secteurs de l'agriculture et du tourisme. Cet atelier et les entretiens annexes réalisés avec les institutionnels et investisseurs présents sur le territoire ont permis de :

PARTAGER

la perception des impacts du changement climatique et les trajectoires d'adaptation proposés par les opérateurs touristiques et agriculteurs lors des ateliers précédents,

DRESSER

un état des lieux du paysage financier de l'adaptation au changement climatique de l'agriculture et du tourisme,

PRÉFIGURER

la mise en place d'un **Fonds Local Adaptation en Guadeloupe.**

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES ACTEURS LOCAUX

Après avoir identifié les lignes budgétaires existantes ou possibles ainsi que les besoins des potentiels bénéficiaires, l'ADEME Guadeloupe et ACTERRA ont pu recueillir les recommandations des institutionnels et des investisseurs lors de l'atelier et des entretiens.

SIMPLIFIER ET ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DU MÉCANISME FINANCIER

Les acteurs se sont accordés sur la nécessité d'avoir un **chef de file** qui assure l'efficacité du mécanisme et d'avoir un **guichet unique** simplifiant l'accès aux fonds pour les bénéficiaires. Un **accompagnement technique** des porteurs à la structuration de leurs projets a aussi été encouragé.

ALLER AU-DELÀ DE L'INDEMNISATION POST-CATASTROPHES

Le FLAG devrait principalement accompagner des **actions innovantes et structurantes** pour faire face aux impacts actuels et futurs du changement climatique. Le FLAG ne serait donc pas un fonds de secours ou d'urgence, mais un véritable **levier d'anticipation**.

RENFORCER LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Il y a un réajustement d'**inclusion du secteur privé**, notamment des banques privées, pour financer l'adaptation du territoire.



ORGANISATIONS MOBILISÉES

ORGANISATIONS	ATELIER	ENTRETIEN
Agence de la transition écologique (ADEME)	x	x
Région (Tourisme)	x	
Région (Agriculture)		x
Région (Environnement)		x
Région (FEDER-FEADER)		x
Département (Environnement/ Agriculture)	x	
Agence Française de Développement (AFD)	x	x
Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (CCIIG)	x	x
Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG)		x
Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)	x	x
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe (CAUE)	x	x
Parc National de Guadeloupe (PNG)	x	
CAP Excellence	x	
BPI France	x	
Safer	x	
Crédit Agricole		x
Office de l'Eau		x
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)		x
BNP Paribas Guadeloupe (à venir)		x

CONTEXTUALISER LA MISE EN ŒUVRE DU FOND

FAIBLESSES

FORCES

Conscience des enjeux d'adaptation

- Acteurs locaux sensibilisés et conscients des risques climatiques
- Volonté des acteurs locaux d'agir pour l'adaptation

Des connaissances solides

- Les acteurs locaux connaissent le terrain et les besoins
- Existence d'une solide expertise locale pouvant accompagner l'adaptation au changement climatique
- Efforts faits en matière de géolocalisation des zones à risques dans les documents de planification

Lignes budgétaires et appui technique existants

- Existence de fonds mobilisables (fonds européens, Fonds Vert, différents appels à projets...)
- Possibilité de préfinancement (AFD)
- Appui-conseil aux projets existant (ADEME, AFD, CAUE...)

Secteur privé sous représenté dans le soutien à l'adaptation

- Manque d'implication des banques et assurances

Gouvernance et allocation des financements complexes

- Absence de cadre politique local/ de stratégie régionale d'adaptation
- Des processus de financements lourds et complexes
- Cofinancement entravé par les délais d'instructions différents
- Le financement du secteur agricole par l'Etat est peu flexible et ne correspond pas tout à fait aux besoins en matière d'adaptation

Des ressources humaines et financières limitées

- Manque de visibilité sur le financement des projets
- Manque de moyens humains pour structurer des projets innovants
- Manque de moyens humains pour accompagner, instruire, suivre et évaluer les projets financés.
- Fragilité de trésorerie chez les porteurs, ne leur permettant pas de prétendre aux financements.

OPPORTUNITÉS

Poursuivre une volonté existante

- Montée en compétences de la Région avec sa nécessaire implication
- Calendrier politique favorable au projet

Développer et accélérer la dynamique d'adaptation du territoire

- Lancer une dynamique d'adaptation permettant l'expérimentation, l'innovation, la création d'entreprises nouvelles...
- La domiciliation de l'ingénierie financière améliorerait l'efficacité et faciliterait la compréhension des filières (agriculture et tourisme).

MENACES

Risque de complexification du financement de projets

- Le FLAG ne doit pas être juste une ligne budgétaire de plus venant complexifier le paysage financier : l'articulation entre le FLAG le Fonds Vert est à anticiper par exemple.
- Lourdeur administrative décourageant les porteurs de projets
- Allongement des délais d'instructions

S'UNIR AUTOUR D

FINALITÉ

DÉVELOPPER LA CONCERTATION RÉGIONALE AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN D'ADAPTATION

- ✓ Mise en place d'une Stratégie Régionale fixant des objectifs à atteindre collectivement
- ✓ Une gouvernance des fonds indépendante de la politique de l'archipel

FINANCER L'INNOVATION POUR UNE ADAPTATION TRANSFORMATIONNELLE

- ✓ Tendre vers un nouveau modèle
- ✓ Inciter à l'innovation en matière d'adaptation (changer l'offre et la demande)
- ✓ Doit pouvoir bénéficier aux acteurs qui sont aux niveaux de vulnérabilités 3 et 4 (cf. résultats des ateliers précédents)

INTÉGRER L'ADAPTATION DANS LES MÉCANISMES EXISTANTS

- ✓ Accompagner le risque au changement climatique et aider les acteurs à pérenniser leurs activités
- ✓ Intégrer les thématiques de l'adaptation dans les modes d'évaluations des financeurs

PLUS-VALUE

FACILITER LE PROCESSUS DE FINANCEMENT EXISTANT

- ✓ Simplifier et organiser le cadre de financement existant pour le rendre plus accessible
- ✓ Faciliter l'allocation des fonds par une instruction efficace des dossiers
- ✓ Faire porter le FLAG par un acteur unique (de préférence celui en charge du Fonds Vert ou une autorité locale comme la Région ?)

OUVRIRE LA PORTE À DE NOUVEAUX PROJETS ET D'AUTRES TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

- ✓ Ouvrir le champ de l'expérimentation en palliant les difficultés de trésoreries pour les projets innovants
- ✓ Proposer une nouvelle ingénierie financière : garantie bancaire améliorée, bonification des financements existants, préfinancement...
- ✓ Faciliter le co-financement (privé et public)

POS

- ✓ s
- l
- ✓ c
- c
- p

FON

- ✓ l
- c
- f
- ✓ U
- c

D'UNE VISION

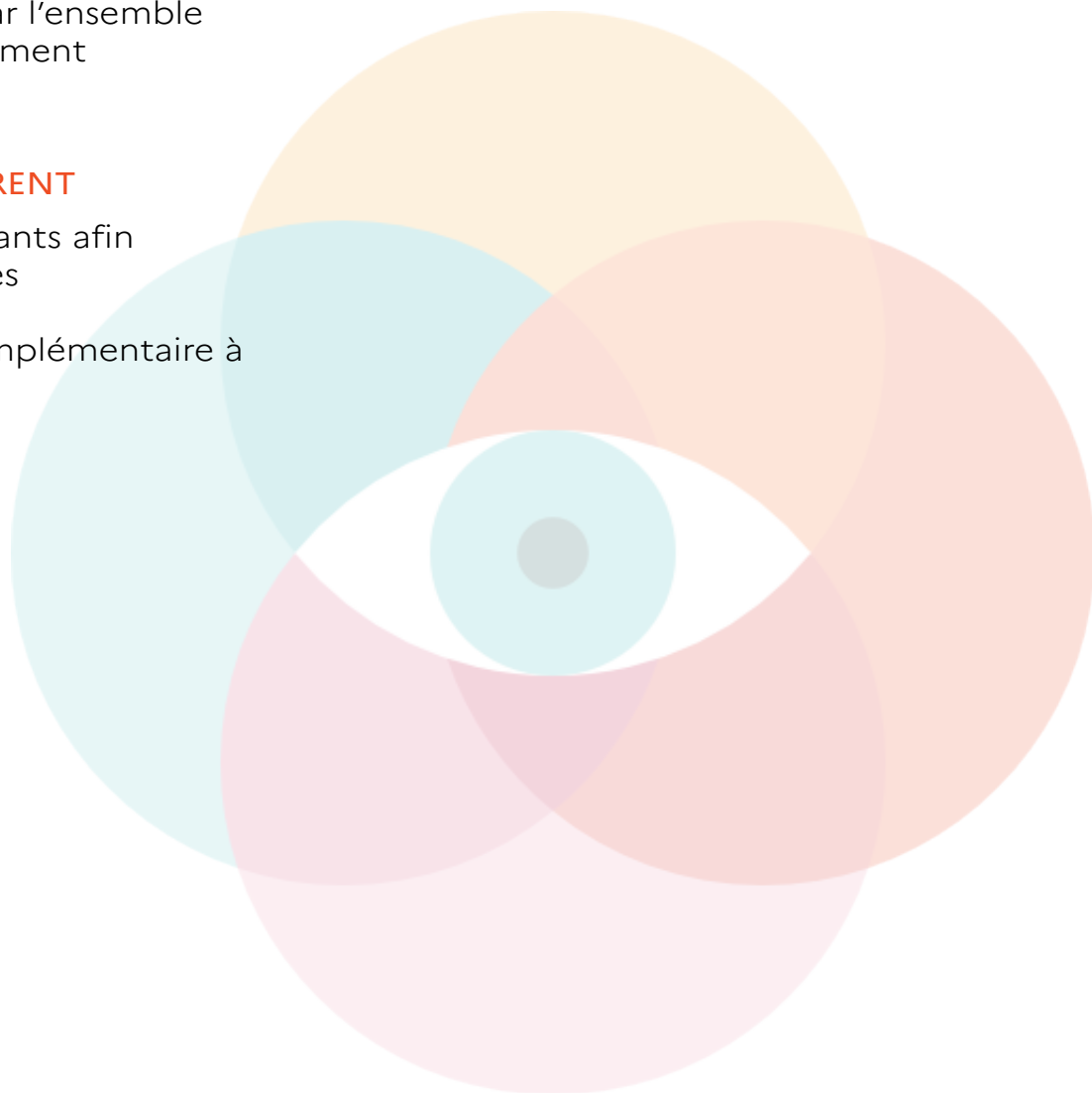
INSERTION DANS L'EXISTANT

POSITIONNEMENT DU FLAG CLAIREMENT FINI

Se cantonner à l'adaptation pour éviter les doublons (Fonds Vert)
Offre régionale portée par l'ensemble des acteurs publics clairement positionnés

FONCTIONNEMENT COHÉRENT

Influencer les fonds existants afin d'assurer la cohérence des financements
Un Fonds nouveau et complémentaire à d'autres dispositifs



DÉFINIR LES RÔLES DE

FINANCEMENT

Sources de financement
(publiques, privées...)



GOUVERNEMENT

Organe directeur



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



DIRECTION DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Comité technique

Assistance technique aux porteurs de
projets



971

Guadeloupe

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Administration du fonds

Appels à projets
et suivi-évaluation



Communautés
d'agglomération

971

Guadeloupe

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



LES ACTEURS LOCAUX

FINANCE



Définition des critères de financement



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



DIRECTION DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Comptabilité



Communication



Communautés
d'agglomération



...

ALLOCATION DES FONDS

Communautés
d'agglomération

Agriculteurs et
opérateurs
touristiques



FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME : MOBILISER, ALLOUER, GOUVERNER

PROPOSITIONS



- 1 Besoin d'un **chef de file** et d'un **guichet unique**.
Plusieurs propositions : Région / Département / Etat ?
- 2 Comité avec une **présidence changeante** et une **direction opérationnelle**
- 3 Mettre en place un fonds avec de nouveaux champs d'action et des financements **additionnels**



- 4 Etablir un comité technique **multi-partenarial**



- 5 Comité de gestion mobilisant **les acteurs appropriés** pour les projets

Exemple de fonctionnement :
Cadre de compensation territorial avec une gestion par Région, ADEME, Etat et EDF. **EDF est chargé de l'instruction, la contractualisation et le paiement grâce à une cellule en back office** (avantage et rapidité du privée)

6

FREINS ET BLOCAGES



- 1 Attention à la **partialité** d'attribution des financements et la **complexité** de la comptabilité des institutions publiques
- 2 **Manque de clarté** et **freins politique**
- 3 Capturer des financements **déjà dédiés** à d'autres causes
- 4 **Confusion** avec le Fonds Vert



- 5 **Manque de participation** des partenaires, déjà pris par leurs occupations respectives

- 6 Manque d'opérationnalité du FLAG
- 7 **Mille-feuille de comités** qui deviennent un frein opérationnel et politique



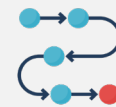
- 8 Quel acteur privé pourrait remplir ce rôle ? Cela peut être coûteux et peu durable (absence de renforcement des capacités des institutions locales)

LEVIERS

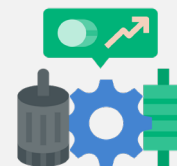


- 1 Créer un mécanisme **simple, souple et rapide**
- 2 Evaluer la qualité de la gouvernance (label ?) pour un processus itératif
- 3 Direction opérationnelle qui **assure la continuité** du FLAG
- 4 Se concentrer sur le secteur de l'adaptation **en complément** du Fond Vert

- 5 **Faciliter les contrats projets** pour donner des moyens humains (notamment au niveau de la Région)
- 6 **Création** de postes et **formation**
- 7 **Mutualisation** des ressources humaines



- 8 **Intégrer les bénéficiaires** dans le processus itératif pour **une approche bottom-up**



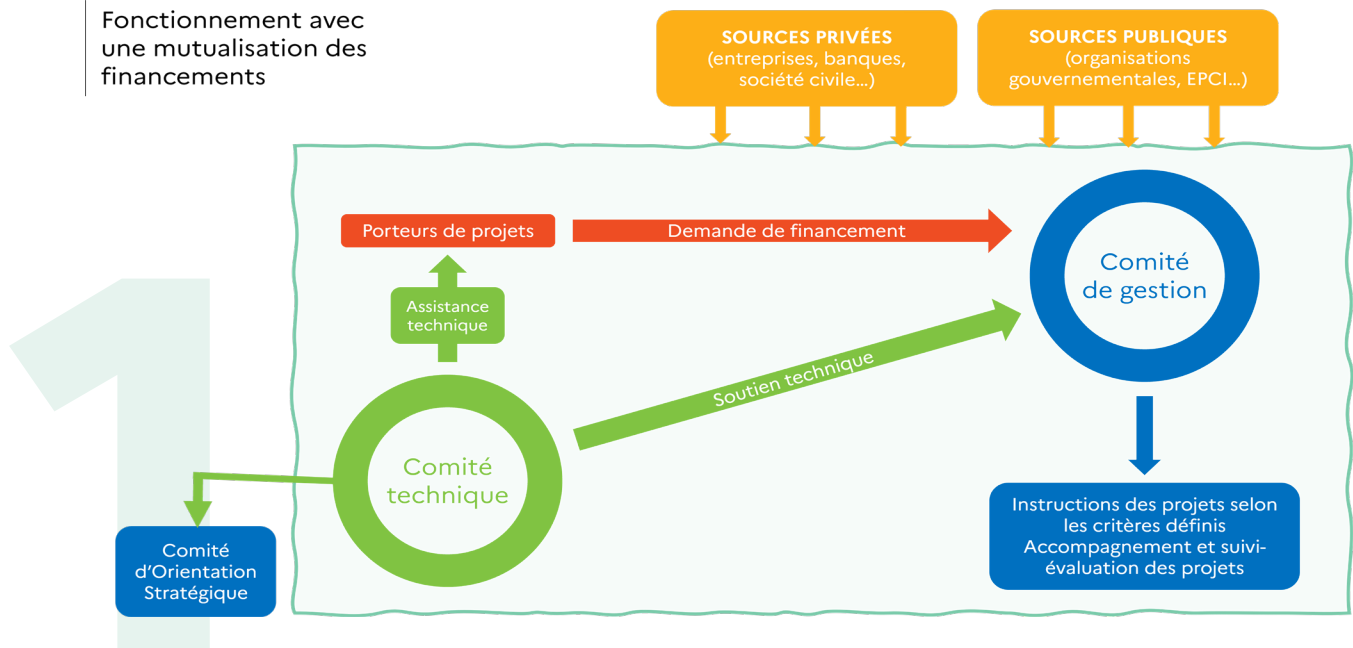
9

Mécanisme **simple, innovant et participatif**

ORGANISATION DU FLAG

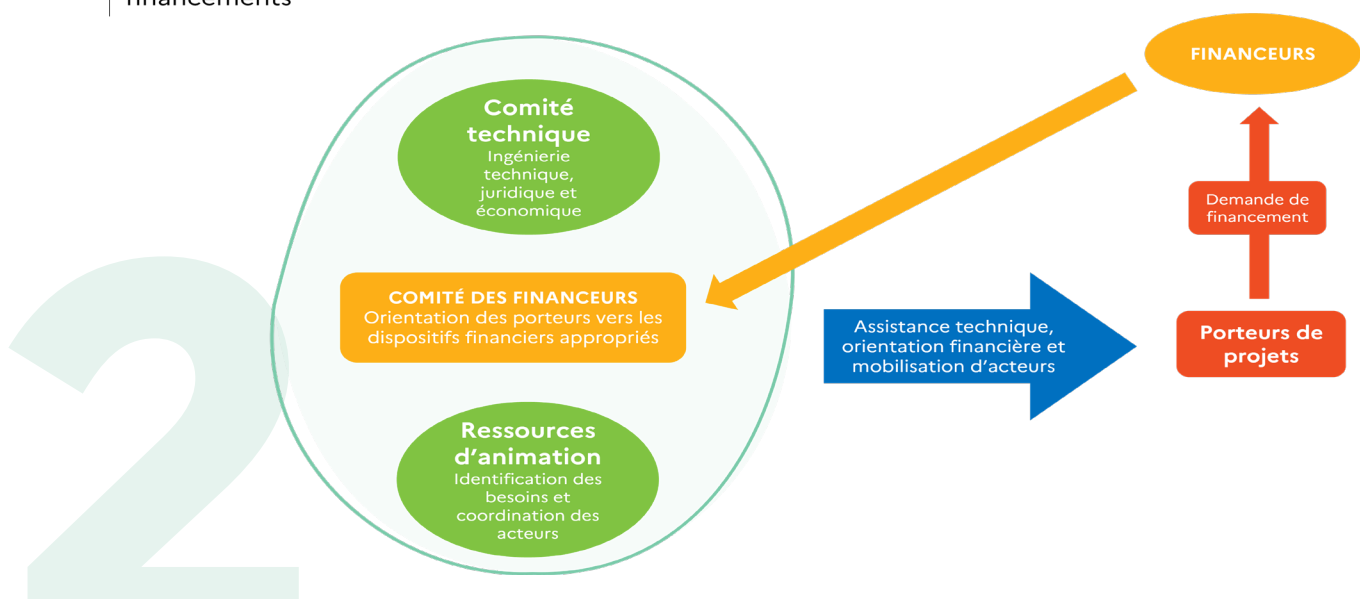
Deux alternatives pour la gouvernance du FLAG ont été proposées aux participants dans l'idée de leur faire prendre conscience des opportunités et contraintes en termes de coordination et d'ingénierie financière. C'est la seconde proposition, sans mutualisation des moyens, qui a suscité le plus d'enthousiasme.

Fonctionnement avec une mutualisation des financements



Mécanisme de financement de l'adaptation avec mutualisation des moyens, figure construite et inspirée de l'étude des différentes structures d'initiatives existantes (Initiative Kiwa ; Kenya CCCF ; Rwanda Sub-National Adaptation Fund).

Une première étape sans mutualisation des financements



Mécanisme de financement de l'adaptation sans mutualisation des moyens, figure reprenant le travail de I4CE sur les plateformes régionales dédiées à l'adaptation (exemple : Région PACA).

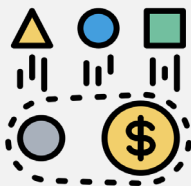
ALLOCATION DES FONDS

PROPOSITIONS



BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Opérateurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, agences de voyages et loisirs)
- ✓ Agriculteurs
- ✓ Fédération d'acteurs
- ✓ Collectivités et aménageurs territoriaux
- ✓ Etablissements publics
- ✓ Associations
- ✓ Fournisseurs et prestataires



NATURE DES ACTIONS À FINANCER

- ✓ Fonctionnement
- ✓ Investissement
- ✓ Acquisition de foncier
- ✓ Actions innovantes (expérimentation)
- ✓ Préfinancements ou avances

FREINS ET BLOCAGES



ACCÈS DIFFICILE AUX FINANCEMENTS

- ✓ Inéligibilité de certaines dépenses et profils d'acteurs + absence de préfinancement
- ✓ Complexité du montage et du dépôt des dossiers
- ✓ Délais d'instruction et de paiement



MANQUE DE COHERENCE DE L'ORIENTATION POLITIQUE

- ✓ Une gestion politique déconnectée de la vision des agriculteurs
- ✓ Une promotion de l'archipel non-orientée vers le tourisme durable
- ✓ Le coût important de l'expérimentation (sans garantie de succès)

LEVIERS



RENFORCER L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PORTEURS DE PROJETS

- ✓ Renforcer le rôle de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et du comité du tourisme pour accompagner les agriculteurs et opérateurs touristiques au montage de projet
- ✓ Monter un réseau de consultants pouvant accompagner les « agréés »



UN FONDS SIMPLIFIANT L'ACCES AUX FINANCEMENTS

- ✓ Renforcer le rôle de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et du comité du tourisme pour accompagner les agriculteurs et opérateurs touristiques au montage de projet
- ✓ Monter un réseau de consultants pouvant accompagner les « agréés »



FACILITER LES ACTIONS ET PROJETS D'INNOVATION

- ✓ Assouplir le cadre réglementaire juridique des expérimentations

MOBILISATION DES FONDS

PROPOSITIONS



SUBVENTIONS



Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM)

FREINS ET BLOCAGES



Des subventions peu accessibles

- Fragilité des trésoreries pour avancer les fonds
- Manque d'ingénierie pour assister les porteurs de projets

Pas d'accès aux fonds internationaux

LEVIERS



Développer l'ingénierie financière

- Proposer du préfinancement
- Instaurer des modalités de versement plus souple

Renforcer l'ingénierie technique

- Recruter et former (financement de postes par l'ADEME ?)
- Création d'une Task Force (ingénierie technique animée par comité Etat / Région ?)

Améliorer les relations avec l'OECO, la CARICOM...

AVANCES REMBOURSABLES



PRÉFINANCEMENT



PRÊT



(> 500 k€)

bpi france



Banques commerciales

Des projets plus risqués :

- Hausse des taux d'intérêts pour compenser l'incertitude de la rentabilité des projets d'adaptation
- Pression du taux d'intérêt comme frein aux initiatives d'adaptation

Proposer des taux d'intérêts adaptés :

Enveloppe de bonification du taux pour des projets d'adaptation (cf. évaluation grille verte AFD)

CRÉDITS D'IMPÔTS



- Baisse de recettes publiques
- Opportunisme

- Budgéter ou compenser la perte des recettes fiscales
- Management et stratégie globale du porteur

FONDS DE GARANTIE



bpi france

Manque de disposition des banques commerciales à prêter aux agriculteurs

Réussir à inclure les banques commerciales au FLAG

FONDS PROPRES

Insuffisance de trésorerie

COMITÉ TECHNIQUE DU FLAG

Le premier COTECH du **Fonds Local d'Adaptation de Guadeloupe (FLAG)** s'est tenu le 07 juin 2023. Cette rencontre était l'opportunité de présenter dans un premier temps les résultats **des ateliers (5) et entretiens (20)** réalisés entre novembre et mai 2022 par l'équipe du projet H2020 TransformAr (ADEME Guadeloupe et ACTERRA). A l'issue de la réunion, le **planning et le cahier des charges pour l'appel à projets** de septembre 2023 ont été validés.

LES OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS (AAP)

L'AAP de septembre 2023 est une étape dans la mise en place du Fonds Local d'Adaptation, mené en parallèle de l'**étude de faisabilité**. Il s'agit de l'expérimentation d'un **mécanisme de financement dans le cadre du projet de recherche H2020 TransformAr**.

Les parties prenantes ont validé l'objectif de l'AAP : « *Tester la mise en place d'un mécanisme de financement de l'adaptation au changement climatique en Guadeloupe à travers l'accompagnement financier de propositions de **solutions concrètes** permettant de répondre aux impacts du changement climatique dans les **secteurs agricole et touristique** pour une durée d'un an.* »

L'ORGANISATION ET CHAMP DE L'AAP

SEPTEMBRE
2023

LANCEMENT DE
L'APPEL À PROJETS

SEPTEMBRE -
NOVEMBRE 2023

- Réception de l'ensemble des projets répondant à l'AAP par l'ADEME sur la plateforme dédiée
- Présélection des projets éligibles en fonction des critères de l'AAP par l'ADEME et transmission des dossiers sélectionnés aux membres du COTECH

NOVEMBRE -
DÉCEMBRE 2023

- Coordination d'un COTECH pour la validation des projets lauréats et des plans de financements arrêtés pour chaque projet
- Les conventions de financements avec les autres financeurs devront être établies avant la fin du mois de février 2024

OCTOBRE
2023

FIN DE TEST

Les projets doivent
être portés par des :

- Agriculteurs
- Opérateurs touristiques
- Collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale, établissements publics
- Entreprises, start-ups
- Centres de recherche
- Associations

Les projets doivent
répondre à au moins l'un
des risques suivants :

- Sécheresses,
- Inondations,
- Fortes températures,
- Ouragans,
- Érosion côtière

Les projets peuvent être
de différentes natures :

- Gouvernance (document de planification, réseaux d'acteurs, mode de gouvernance...)
- Solutions d'adaptation fondées sur la nature
- Technologie digitale
- Changement de comportements (formation, sensibilisation...)

Les projets doivent
prendre la forme :

- D'investissements (travaux, achats, équipements...)
- De changement de comportement (formation, animation, ressources humaines)
- D'études (analyse de vulnérabilité, évaluation de risques climatiques...)
- De recherche (modélisation, expérimentation...)

Les projets seront
financés par les
membres du Comité
Technique :

- L'ADEME mobilisera une enveloppe de 300 000 euros. Les membres du comité technique identifiés comme financeurs auront la possibilité de compléter cette enveloppe.

CRITÈRES VALIDÉS PAR LES MEMBRES DU COTECH

CRITÈRES DE RECEVALIBITÉS

- Des dossiers complets (avec les pièces demandées) respectant le format demandé, soumis dans les délais
- Une durée des projets conforme à l'AAP

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet entre dans le champ de l'AAP

1ER GROUPE DE CRITÈRES : PERTINENCE DU SUJET

/50

- Le projet est pertinent au regard des objectifs de l'AAP, de la qualité scientifique et technique de la proposition. /20
- Le projet participe à améliorer l'ACC en Guadeloupe : justification climat. /20
- Un projet à caractère innovant et expérimental (adaptation transformationnelle) ou un projet classique intégrant l'ACC (ajustement). /10

2ÈME GROUPE DE CRITÈRES : VIABILITÉ DU PROJET

/30

- L'adéquation des moyens (humains et financiers) aux ambitions du projet, /10
- La qualité de l'organisation de l'équipe, /4
- Un plan de travail réaliste et réalisable qui inclut le type d'assistance technique nécessaire pour la mise en œuvre, /6
- Le projet est durable et répliquable en Guadeloupe. /10

3ÈME GROUPE DE CRITÈRES : ASPECT FÉDÉRATEUR DU PROJET

/20

- Le projet est une démarche collective (coopération, mutualisation, capitalisation, échanges) /4
- Le projet s'inscrit dans une dynamique existante ou naissante en Guadeloupe. /8
- Le projet est adapté aux caractéristiques du territoire guadeloupéen. /6
- Le projet participe à l'économie, aux moyens de subsistance ou les services importants de Guadeloupe. /2

CRITÈRES D'ÉVALUATION
TECHNIQUE

PARTIES PRENANTES DU COTECH ET LEUR IMPLICATION

*Les structures techniques participeront à l'évaluation des projets dans le cadre du COTECH, à condition qu'elles ne candidatent pas à l'appel à projets.

PRÉSENTS

FINANCEUR Agence Française de Développement (AFD) : Benjamin RIBAS

TECHNIQUE Agence Régionale de Biodiversité (ARB) : Kanell AMBROISE

FINANCEUR Bpi France : Hervé LELARGE

TECHNIQUE CAUE : Axel GRAVA

TECHNIQUE Chambre de Commerce et de l'Industrie des îles de Guadeloupe (CTIG) : Elodie ESTHER

TECHNIQUE Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe : Aurélien ANZALA

TECHNIQUE ET FINANCIER Région Guadeloupe (Direction Environnement) : Francine ARBAU

TECHNIQUE ET FINANCIER Région Guadeloupe (Direction Tourisme) : Gladys LACROIX

FINANCEUR Région Guadeloupe (Fonds Européens) : Celine CALABRE-ZEBUS

FINANCEUR Région Guadeloupe (Fonds Européens) : Samuel BLAIZEAU

TECHNIQUE Région Guadeloupe (Réseau Rural) : Cathy PIERRE

TECHNIQUE ET FINANCIER ADEME (Organisateur) : Marie-Edith VINCENNES
ADEME : Marianna MARTEL
ADEME : Anna FERREIRA

ORGANISATION ACTERRA (Organisateur) : Stéphane SIMONET

ACTERRA (Organisateur) : Mampionona RAKOTONIRINA

ACTERRA (Organisateur) : Thomas BEAUCORAL

EXCUSÉS

TECHNIQUE DAAF : Nicolas BROD

DEAL : Megan BOULASSY, Nicole ERDAN

FINANCEUR Banque des territoires : David FABRE

TECHNIQUE ET FINANCIER Département : Roger MACCES

Région Guadeloupe (Direction Environnement) : Maéva GOVINDIN

Région Guadeloupe (Direction Agriculture) : Benjamin MOUSTACHE, Myriam SAINT-CIREL

Office de l'eau : Cédrix VINCENT, Isabelle NASSO

AFD : Stacy FAUCONNIER

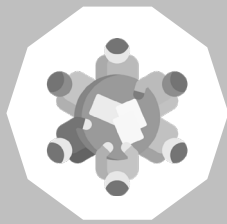
PROCHAINES ÉTAPES



Décembre 2022

Début de l'étude de faisabilité

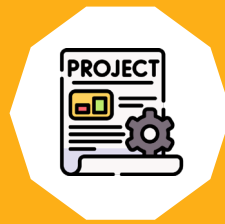
01



Juin 2023

Constitution et première réunion du comité technique

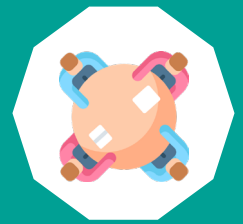
02



Septembre 2023

Test du mécanisme via un appel à projets

03



Octobre 2023

Réunion du comité de financeurs

04

05

Novembre 2023

Réunion des comités technique et de financeurs



06

Septembre 2024

Retours d'expériences des projets accompagnés



07

Septembre 2024 - Juin 2025

Ajustement du mécanisme





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



PHOTOOTHÈQUE



TransformAr



www.transformar.eu